

menage de fendre la tête au premier qui s'avancerait.

Tous les courages furent glacés en présence de ce forcené. Un seul homme, plus hardi, essaya d'un stratagème; il déclara qu'il ne veut qu'allumer sa pipe, et qu'il a les intentions les plus pacifiques.

IMPRIMERIE de la REVUE CANADIENNE. On exécute en bureau toutes sortes d'impressions, sous le plus court délai, à des prix réduits.

LA REVUE CANADIENNE. MONTRÉAL, 16 AVRIL, 1847. NOUVELLES D'EUROPE. 14 JOURS PLUS TARD.

Le packet Washington Irving est arrivé à New-York de Liverpool en 194 jours, apportant des dates d'Angleterre du 21 mars. Les marchés sont inactifs.

Le parlement anglais ne sera pas dissout, le 21 juin comme on l'avait mentionné dans le Morning Post.

La reine a fixé le 24 mars comme le grand jour d'humiliation et d'abstinence, en conséquence de la famine.

Il y a eu dans les mines de charbon de Barnsley une affreuse explosion; 63 individus ont été tués instantanément.

La Reine Victoria, qui tient beaucoup aux convenances a fait intimider à certaines dames nobles et titrées de sa cour, qui ont consenti à des mariages clandestins, que leur présence au château n'est plus requise.

Le comte d'Orsay vient d'exécuter une petite statue d'Ornel, qui doit être vendue au profit des pauvres de l'Irlande.

Le théâtre grand-ducal à Carlsruhe a été détruit par le feu. 70 personnes ont péri. Le feu s'est échappé par les tuyaux du gaz.

Les Circassiens ont presque détruit une tribu alliée aux Russes les Achénes. Près de Casaban, ils en ont tué 5,000, hommes, femmes et enfants.

IRLANDE.—La famine est un peu diminuée. L'émigration augmente tous les jours. Tous les chemins conduisant aux ports de mer sont couverts de gens qui s'en vont vers l'ouest.

Les journaux de Cork annoncent que plus de 200 fermiers du duc de Devonshire vont quitter le pays. Ils sont à l'aise et possèdent de petits capitaux.

Le Baron Rothschild a consacré 5 millions de francs à l'achat de provisions en Amérique pour être vendues sur le marché de Paris.

Plusieurs conspirations ont éclaté contre le Pape parmi des ecclésiastiques, dans les provinces romaines.

La santé d'O'Connell s'améliore. Il a reçu la visite du comte de Sheshbury et de plusieurs autres personnes de distinction.

Les dernières nouvelles d'Espagne font mention d'un refroidissement entre la Reine Isabelle et sa mère.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

Le frère de Ferdinand, le jeune prince Don Enrique voyant ses malheurs conjugaux, croit qu'après tout les mariages politiques ne valent pas le diable. Aussi est-il déterminé à se marier à son goût; c'est ce qu'il a déclaré à la reine dans une adresse.

1847; les dépenses encourues par le même département pour faire les élections du 1er mars 1846 au 1er mars 1847; les procédés adoptés pour distribuer les certificats des électeurs d'après les listes préparées le 1er jour de mars dernier.

M. Bourret a donné avis qu'il fera motion à la prochaine séance du conseil pour que le greffier de la corporation soit destitué, pour cause de conduite inconvenante.

Le public saura gré à MM. Beaubien et Bourret pour leur conduite énergique en cette circonstance.

Il est à la connaissance d'un grand nombre de personnes de cette ville, nous pourrions presque dire de tout le monde, que M. Sexton s'est toujours montré un partisan outré et actif du parti Ferrier; il est probablement à la connaissance de la majorité des membres actuels du conseil, qu'il a intrigué et cabalé en faveur de ce parti, et maltraité ses adversaires pour aucune autre raison que parce qu'ils lui étaient opposés; cette conduite de M. Sexton ne saurait être tolérée.

Nous sommes loin de vouloir lui faire une injustice. Si ce monsieur eut conservé dans l'exercice des devoirs de sa charge, cette neutralité et cette impartialité, qui convient à des employés non-politiques, il ne serait pas exposé à la perte d'aujourd'hui. Ce n'est pas que nous voulions prétendre qu'il ne doit pas avoir des opinions politiques à lui; au contraire, il est libre d'en avoir comme tous les autres citoyens; mais comme greffier du conseil de ville, il ne doit pas en avoir, il doit être neutre, ne pas favoriser plus un parti que l'autre; M. Sexton regrette sans doute sa conduite sous le régime Ferrier; il pensait que ce régime immoral subsisterait toujours, qu'il pouvait maltraiter impunément la majorité des habitants de Montréal. Il a été bien trompé, lui, M. Ferrier et tous ses misérables partisans.

La presse anglaise jette les hauts cris à propos des motions de MM. Beaubien et Bourret concernant M. Sexton; c'est à son avis une injustice criante, de l'oppression, de la tyrannie, du despotisme. En lisant les paragraphes de la Gazette, du Herald, du Transcript, on ne peut s'empêcher de sourire de pitié; ces journaux sont si vertueux, si honnêtes, si justes, si équitables, si francs, si impartiaux que nous ne sommes pas surpris de les voir s'indigner à la pensée que le conseil de ville va faire un acte qui leur paraît arbitraire.

Ils n'avaient pas la même exaltée indignation, quand aux dernières élections, les brigands, leurs amis, assominaient nos citoyens paisibles, et quand en tant de circonstances depuis dix ans, notre population a souffert tant d'injustice; au contraire, ils se réjouissent du triomphe de la cause Constitutionnelle. Aujourd'hui que ces superbes Constitutionnels sont en baisse, le ton des journaux Anglais est changé. Ils craignent qu'on leur donne le change — et jugeant des autres d'après eux-mêmes, ils veulent faire croire au public que les procédés adoptés par M. Beaubien et Bourret l'ont été afin d'exercer une vengeance et de satisfaire des haines politiques. Il n'en est pas ainsi. C'est un acte de justice aux habitants de cette ville que ces messieurs se sont chargés de faire, ils doivent cela à ceux qui les ont envoyés au Conseil. Il faut un exemple pour arrêter à l'avenir une pareille conduite de la part des employés publics.

Nous devons dire en terminant que des deux motions devant le Conseil, celle de M. Bourret nous paraît la meilleure. Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation. Il devait demeurer neutre. Si la majorité du Conseil est persuadé de cela, elle doit le renvoyer et le démettre. Qu'il subisse les conséquences de ses actes.

Nous devons dire en terminant que des deux motions devant le Conseil, celle de M. Bourret nous paraît la meilleure. Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation. Il devait demeurer neutre. Si la majorité du Conseil est persuadé de cela, elle doit le renvoyer et le démettre. Qu'il subisse les conséquences de ses actes.

Nous devons dire en terminant que des deux motions devant le Conseil, celle de M. Bourret nous paraît la meilleure. Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation. Il devait demeurer neutre. Si la majorité du Conseil est persuadé de cela, elle doit le renvoyer et le démettre. Qu'il subisse les conséquences de ses actes.

Nous devons dire en terminant que des deux motions devant le Conseil, celle de M. Bourret nous paraît la meilleure. Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation. Il devait demeurer neutre. Si la majorité du Conseil est persuadé de cela, elle doit le renvoyer et le démettre. Qu'il subisse les conséquences de ses actes.

Nous devons dire en terminant que des deux motions devant le Conseil, celle de M. Bourret nous paraît la meilleure. Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation. Il devait demeurer neutre. Si la majorité du Conseil est persuadé de cela, elle doit le renvoyer et le démettre. Qu'il subisse les conséquences de ses actes.

Nous devons dire en terminant que des deux motions devant le Conseil, celle de M. Bourret nous paraît la meilleure. Il est notoire que M. Sexton s'est occupé activement de favoriser un parti dans la Corporation. Il devait demeurer neutre. Si la majorité du Conseil est persuadé de cela, elle doit le renvoyer et le démettre. Qu'il subisse les conséquences de ses actes.

La Situation.

Le pays est profondément dégoûté de l'état de choses actuel, et il a parfaitement raison. Jusques à quand abusera-t-on de la patience d'un peuple libre! Le Gouvernement Responsable n'existe plus du tout, et le temps passe; le temps qui ne revient plus et qui aujourd'hui doit être si précieux pour nous, qui demanderait toute notre énergie et notre activité pour faire face aux exigences de notre position.

On dit en ville ce matin que le major Campbell qui vient d'être nommé secrétaire civil, ne tient cette place que temporairement et qu'il doit l'abandonner au premier moment à M. Daly; James Smith sera fait juge, et on s'occupe à trouver une place permanente à M. Papineau, qui a dit-on, ces jours passés signifié à Son Excellence sa détermination bien arrêtée de ne jamais résigner sa place de commissaire des terres de la couronne à moins qu'on ne lui procure une bonne situation. M. Papineau a raison, ça n'a pas le sens commun d'abandonner une place comme celle qu'il occupe et cela sans cause aucune!

Il n'y a qu'un moyen, selon nous, de régler tous ces différends à propos de places. Ce serait la construction d'un immense Hôpital ou Hospice pour les ministres déçus et les membres des cabinets tombés, qui veulent vivre aux frais de l'état: cet hôpital, bâti avec élégance et confort serait un ornement pour la ville et le pays. Ceux qu'on y logerait seraient traités avec tous les égards dus à leur rang et auraient par la pension le logement, le chauffage et l'argent qu'on leur allouerait pour leurs menus plaisirs, une existence douce, agréable, équivalente à à peu près mille louis par an chaque, sans responsabilité aucune! On pourrait appeler cet hôpital, Hôtel des ministres rompus et y installer de suite M. M. Draper, Cayley, Morris, Smith, Daly et Papineau; Le pays y gagnerait infiniment et ces messieurs aussi.

Dans cet otium cum dignitate, ils pourraient occuper leurs loisirs d'une manière utile et intéressante en écrivant l'histoire des crises ministérielles, depuis l'union des deux Canadas, et la biographie des loose-fish et des hommes illustres.

LE SYSTÈME DES DEUX MAJORITÉS.

Vraiment, la présente administration est si malhonnête, si fourbe et si inconséquente que nous ne nous étonnons plus de voir le nombre de leurs amis diminuer tous les jours, et leurs partisans mêmes désirer leur chute. Quelque temps après l'arrivée de lord Elgin, elle fit faire des espèces de propositions à l'opposition que celle-ci dut repousser comme vagues et inconstitutionnelles. On voulait continuer l'ancien régime Viger-Papineau. On ne put réussir. Voyant leur faux pas, nos ministres par leurs organes déclarèrent qu'on voulait essayer et qu'on avait proposé; que les chefs de l'opposition étaient impraticables, etc. La presse libérale dut repousser l'accusation portée contre M. La Fontaine et ses amis, et elle le fit, en disant que sous les circonstances, si l'on voulait franchement offrir le système des deux majorités, il serait accepté.

Que fait le Cabinet Draper? La partie Bas-Canadienne résigne-t-elle? Offre-t-on franchement la chose? Non, mais on fait venir M. Caron et on lui propose quelque chose qu'on appelle le système des deux majorités, qui ressemble au système des deux majorités comme une vessie ressemble à une lanterne, et on accompagne ce

quelque chose de conditions et de restrictions odieuses, et puis pour compléter la farce, les organes du Cabinet, la Gazette de Montréal en tête, se mettent à écrire contre le système des deux majorités comme une chose "immorale et impossible."

Voilà ou nous en sommes. What next?

PONT SUR LE ST. LAURENT.— La presse de cette ville s'occupe en ce moment des moyens et de l'endroit le plus convenables pour l'érection d'un pont projeté sur le St. Laurent. Les travaux du chemin de Fer du St. Laurent et de l'Atlantique devant être activement poussés dans le mois prochain, cette question de la traverse de notre grand fleuve pour amener dans la ville même le terminus de ce chemin, devient d'un haut intérêt. En effet l'avenir de Montréal est à notre avis, en grande partie dans la construction de la grande ligne de l'Atlantique et du pont projeté.

On a d'abord parlé d'ériger ce pont de l'Isle St. Paul à la rive opposée; maintenant on parle de le faire du pied du courant à l'île Ste. Hélène et de là à l'autre rive; nous devons dire que nous différons d'avec la Minerve à ce sujet; nous ne voyons pas que la largeur de la rivière à l'île St. Paul, ou la distance de cette île à la ville, soient des objections à l'érection du pont en cet endroit. Le lit du fleuve étant moins profond et le fleuve plus large, il nous semble que la construction en serait plus facile et moins coûteuse; et quant à la distance, ce ne peut être une objection, puisque le terminus doit toujours être dans l'intérieur de la ville.

L'érection d'un pont du pied du courant à l'île Ste. Hélène nous paraît infiniment plus problématique. La rapidité du fleuve en cet endroit, la force presque irrésistible des eaux et des glaces descendant au printemps et le peu de largeur du fleuve doivent rendre la construction du pont bien difficile sinon impraticable. D'ailleurs les vaisseaux de long cours passant là, il faudrait élever les arches à une grande hauteur ou construire des ponts lévis, qui augmenteraient encore le coût d'une pareille construction, tandis que sur celui de l'île St. Paul, il n'y aurait pas autant d'inconvénients; les eaux et les glaces menaceraient moins le pont, et les vaisseaux y passant ayant peu de hauteur, il ne serait pas nécessaire de l'élever autant.

Nous ne présumons pas dire cependant que l'un et l'autre projet soit praticable c'est une question difficile à résoudre, et que nous laissons aux gens de l'art. La Gazette d'hier suggère un autre projet qu'elle représente comme plus avantageux sous tous les rapports. Ce serait un Tunnel comme celui qui passe sous la Tamise, qui aurait son embouchure dans la rue Craig en bas du Champ-de-mars et encore une entrée sur la place Jacques Cartier et qui allant sortir entre les rochers sur l'île Moffat, continuerait la traverse sur une jetée à l'autre rive. La longueur de ce tunnel serait à peu près les deux tiers des grands tunnels de Liverpool et un tiers du Blackston Edge tunnel en Angleterre.

Il n'y a aucun doute, dit la Gazette que ce Tunnel est praticable; le coût, l'endroit le plus convenable, et ses avantages sont matière de calcul et de science: D'accord, mais nous croyons que le pont comme le tunnel, tout désirable qu'il soit est chose bien difficile et énormément coûteuse à exécuter, pour notre société.

LA TEMPÉRATURE.—Le printemps est un farceur qui se moque de nous. En vain avons nous mis de côté nos caques et nos fourrures, en vain les petits oiseaux transis de froid chantent-ils de leurs plus douces voix, il est sourd à nos vœux. Hier matin grande fut notre surprise en voyant la terre couverte de six pouces de neige. Ce n'était rien qu'un petit bout d'hiver. Le thermomètre est à 30° à 8 heures, A. M.— La glace est encore solide, on a traversé vis-à-vis la ville ce matin.

et cette répulsion instinctive n'était bien véritablement qu'un fatal et terrible pressentiment. Quinze jours après sa réception officielle, Hudson revint à Long-Wood et exprima le désir d'être admis auprès de Napoléon.

—Général, mes instructions sont positives et je dois y obéir.

—Mes instructions! reprit l'empereur avec un sourire d'une indéfinissable expression; vos instructions, monsieur, descendent-elles bien à de semblables considérations? Vos ministres sont-ils donc si dépourvus de bon sens, qu'ils mettent en première ligne à leurs agens le protocole d'expressions dont ils doivent saluer leur captif? En vérité, monsieur, c'est pénible pour l'Angleterre. Mais brisons là. Obéissez à vos instructions, puisque l'instruction il y a, mais ne cherchez pas à m'outrager; je vous propose un correctif: on vous a ordonné de m'appeler général n'est-ce pas? Eh bien! supprimez même cette qualification qui, je vous le répète, ne saurait me convenir, et traitez-moi de monsieur tout simplement. De cette façon, nous pourrions nous entendre.

—Je ne vois pas d'inconvénient à obtempérer à votre désir, repliqua Hudson après un moment de réflexion, et j'aurai désormais l'honneur de vous appeler monsieur. Mais je dois vous déclarer cependant que je ne dois employer dans mes rapports écrits à mon gouvernement et aux personnes qui vous entourent que le titre de général pour vous désigner.

—Employez dans vos rapports les qualifications que vous voudrez, reprit Napoléon; peu m'importe; mais vis-à-vis de moi, je ne puis entendre d'autre qualité que celle de roi ou de citoyen.

—Eh bien! général... monsieur, veux-je dire, fit en se reprenant le gouverneur, c'est sur ce pied là que j'aurai l'honneur de vous parler.

perceur avait interrompu, et s'étendit longuement sur ses devoirs d'abord, puis ensuite sur ceux de son gouvernement, qu'il chercha à justifier par la position dans laquelle se trouvait l'Angleterre vis-à-vis la sainte-alliance.

Napoléon le laissa discourir tant qu'il voulut; puis, après avoir entendu patiemment les diatribes politiques du gouverneur, il refuta pied à pied tous ses arguments et paria de l'intention qu'il avait de protester contre le traité par lequel les monarchies alliées le déclaraient prisonnier; puis il demanda de quel droit ces souverains s'étaient permis de disposer de lui, leur égal, après avoir été leur maître.

—Si j'avais voulu me retirer en Russie, ajouta Napoléon, Alexandre qui s'était dit mon ami, car je n'avais jamais eu avec lui que des querelles politiques, m'eût maintenu roi ou du moins m'eût traité comme tel.

Hudson fit un signe de tête affirmatif.

—Si j'avais voulu, continua l'empereur, me réfugier en Autriche, l'empereur François, mon beau-père, n'eût pu sous peine de félonie et d'immoralité, m'interdire non seulement son empire, mais encore sa maison; ne faisais-je pas partie de sa famille?

Le gouverneur fit encore un signe d'assentiment.

Bretagne, et j'ai pu juger que l'hypothèse que vous venez de formuler était admissible.

—Oui, interrompit Napoléon en souriant ironiquement, pour se réhabiliter peut-être aux yeux de l'Europe; mais à moi, tous ces objets sont parfaitement indifférents. Ce n'est point une maison, ce ne sont pas des meubles qu'il fallait m'envoyer, mais bien plutôt un bourreau et un lincoln! Les uns me semblent une ironie, les autres me seraient un faveur.

—Monsieur, demanda avec un embarras visible Hudson, aurais-je moi-même, par ignorance, commis quelques infractions aux convenances que vous êtes en droit d'exiger?

—Non, monsieur, répliqua l'empereur; moi et mes compagnons ne nous plaignons de rien, depuis votre arrivée. Toutefois un acte nous a blessés: c'est l'inspection que vous avez faite de nos domestiques, en ce qu'elle était injurieuse à M. le comte Bertrand, à M. le comte de Las Cases, à M. le comte de Montholon, dont c'était suspecter la bonne foi et la délicatesse.

Hudson murmura quelques excuses, puis il se leva et prit congé de l'empereur, non sans lui avoir offert les soins de son médecin, qu'il disait très expérimenté et très habile. Napoléon refusa cette offre bienveillante, et saluant du geste le gouverneur, le fit reconduire par son valet de chambre.

A l'issue de ce singulier entretien, où ces deux hommes s'étaient carrément posés, l'un comme une victime que les tortures ne pourraient vaincre, l'autre comme un sbire qui ne recule pas devant la préméditation d'un crime, Napoléon s'écria en présence de M. de Las Cases: —Quelle sinistre figure que celle de ce gouverneur! Dans ma vie, je n'ai jamais rencontré rien de pareil. Ce serait à ne pas oser boire sa tasse de café, si on avait laissé un tel homme seul dans son office. Mon cher, ajouta-t-il en frappant légèrement sur l'épaule de M. de Las

Cases, savez-vous qu'on pourrait bien m'avoir envoyé pire qu'un geôlier?

L'empereur avait raison: c'était bien un bourreau.

Un laps de temps assez long s'éroula avant que Hudson Lowe brigat à la faveur d'une seconde entrevue avec Napoléon. Cependant il fit demander par le grand maréchal une audience à l'empereur, que celui-ci accorda volontiers; car, malgré la fâcheuse impression que Hudson avait laissée dans son esprit lors de sa première visite, l'illustre captif était bien aise de manifester, en présence de l'homme dont il avait eu sonder le cœur et démasquer le caractère, toute la longanimité dont le lion était rempli.

Pourtant l'empereur fut bien aise de prouver, dès le début de la conversation, que lui-même et ses compagnons d'infortune n'étaient point dupes des hypocrites protestations de Hudson.

Napoléon attaqua tout d'abord le fond de la question et se plaignit, en termes modérés, mais pleins de raison, des sourdes précautions que le gouverneur avait suscitées aux hôtes de Long-Wood. Il cita tous les griefs qui s'étaient accumulés pendant les six dernières semaines et fit l'énumération des injures gratuites qu'on lui avait faites, notamment en arrêtant un domestique du comte de Montholon sans motif plausible et en décachant une lettre que lui avait adressé Mme la comtesse de Montholon.

Hudson, selon son habitude, écouta ses justes récriminations avec un flegme imperturbable; puis, quand l'empereur eut cessé de parler, il s'efforça de se justifier sur tous les points en faisant parade de ses inclinations pacifiques et en affirmant que tout ce qui s'était passé de désagréable pour Napoléon et les siens était le pur effet du hasard et nullement le produit d'une combinaison hostile et calculée d'avance. Il ajouta en terminant que pareille chose n'arriverait plus. (A continuer)